



Arret maladie lumbogot aigu (maladie ou a.t.)

Par **sylvie62**, le **27/03/2008** à **16:30**

bonjour je travail en blanchisserie industrielle toujours au meme poste ,lundi ma contre dame me change de place pour l'emballage des paquets de drats (8 kl le paquet)car la personne habituelle est en arret je travail de 05 heure à 11 heure (temps parciel)donc manupulation des paquets pendent 6 heures ,jeudi après midi chez moi je suis prise de douleur legere dans le bas du dos ...la nuit a 2h45 exactement je me reveil avec grosse douleurs ,je descend et n'arrive plus a remonter (le mal est venu a froid) le vendredi mon medecin passe je lui dit que c'est pas vunu par le saint esprit (jamais eu de probleme de dos)malgres tout il me met en arret maladie . ne pouvant pas deviner que j'allée avoir un lumbagot je n'avais donc pas de formulaire d'arret de travail je vais perdre des sous a cause du boulot mais c'est pas grave.....merci cordialement